



L'Outil en Main
Antony

NOTE AUX PARENTS

Pour que l'inscription de votre (vos) enfant(s) soit complète, il est IMPERATIF de nous fournir lors de la rentrée de septembre :

- La convention complétée datée et signée, comportant l'autorisation du droit à l'image (en dernière page du document)
- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de l'attestation d'assurance de l'enfant
- 1 certificat médical suivant le modèle ci-dessous :

Texte modèle :

Pas de contre-indications médicales à la manipulation d'outils professionnels, allergies diverses (poussière de bois, de pierre, de ciment colle), dans le cadre des ateliers de l'Outil en Main d'Antony

Date

Signature du médecin

- Un chèque de 150€ pour les enfants résidant à Antony et 165€ pour les non-Antoniens (nous acceptons le paiement avec la carte Pass+).
Cette somme annuelle comprend :
 - L'adhésion à l'Association,
 - L'assurance dans les ateliers,
 - Les consommables.

Le secrétariat est seul responsable de ces formalités.

Pour la bonne marche de l'Association, tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Le Président

Simon Sola